



Maires des communes du Finistère
Président(e)s des EPCI du Finistère

Paris, le 31 mars 2021

Objet : Soutien au commerce : dispositif pour les stocks

NADEGE HAVET

Réf : Leg_04_2021

Contact : Grégory BRETON g.breton@clb.senat.fr / 06 74 03 89 43

SENATRICE DU
FINISTÈRE

Madame le Maire, Monsieur le Maire, Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Le Ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance annonce ce jour la mise en place d'une **mesure spécifique pour soutenir les commerçants de l'habillement, de la chaussure, du sport et de la maroquinerie**, particulièrement affectés par la problématique des « stocks saisonniers ».

I, PLACE DE LA GARE,
29870 LANNILIS

En effet, les commerces de ces secteurs (qu'ils soient fermés ou pas) accumulent des niveaux de stocks importants, et n'ont que très peu d'espoir de les écouler en raison de la nature saisonnière de leurs produits.

Le Ministère annonce donc une aide forfaitaire de 6 000 € en moyenne par commerce concerné (80 % du montant de l'aide touchée au titre du fonds de solidarité de novembre 2020). 35 000 enseignes bénéficieront de ce dispositif en France.

Par ailleurs, les commerces fermés pourront toujours bénéficier des exonérations de cotisations patronales, de l'aide au paiement des cotisations salariales, de l'activité partielle sans reste à charge. Enfin, le PGE (Prêt Garanti par l'État) reste ouvert et disponible.

Je vous prie de croire, Madame le Maire, Monsieur le Maire, Madame la Présidente, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments distingués.

La Sénatrice du Finistère
Nadège HAVET